

Amélioration des rapports nationaux présentés à l'appui de l'application de l'instrument relatif aux forêts

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé	1
Abréviations	3
I. Introduction	4
II. Rapports présentés au Forum 2002-2011	7
A. Rapports présentés sur l'instrument relatif aux forêts et les quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts	8
B. Soutien apporté par des organisations régionales et sous-régionales	10
C. Examen des problèmes rencontrés et des enseignements tirés de l'expérience aux fins de l'amélioration des rapports nationaux	11
III. Principaux faits nouveaux survenus depuis la neuvième session du Forum	13
A. Projet pilote au Ghana sur l'ap.T.029(o)-32.5867(r)-26.1867(a)-26.6584(t)-31.6432(i)-31.6432(o)-32.5863]TJ22.4	

Résumé

ses propres rapports sur l'état des forêts dans le monde, notamment par le Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales, les éléments de l'instrument relatif aux forêts et ses objectifs d'ensemble relatifs aux forêts, la FAO s'est employée à identifier les indicateurs les plus appropriés pour son Évaluation des ressources forestières mondiales de 2015. Comme cette Évaluation est le seul mécanisme mondial élaboration de critères et d'indicateurs qui couvrent tous les États membres du Forum et que le mécanisme analogue de l'OIBT compte sur la participation de plus de 60 pays, dont la majorité des pays en développement, les indicateurs découlant de ces deux mécanismes paraissent être les plus appropriés pour dégager des indicateurs pour les rapports conc

Abréviations

I. Introduction

La septième session de 2007 du Forum des Nations Unies sur les forêts (ci-après dénommé le Forum) – organisme qui avait pris la relève du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) – a fait date en aboutissant, en décembre de cette année, à l'adoption par l'Assemblée générale de l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts, ci-après appelé instrument relatif aux forêts (A/RES/62/98). L'adoption de cet instrument a renforcé l'engagement mondial en faveur de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts

Objectif d'ensemble 3

Accroître considérablement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable;

Objectif d'ensemble 4

Inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement affectée à la gestion durable des forêts et mobiliser des montants considérablement accrus de ressources financières nouvelles et additionnelles de toutes provenances en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts.

Par sa résolution 7/1, le Forum a également adopté un programme de travail pluriannuel pour la période de 2007 à 2015, conformément auquel chaque session du Forum est invitée à passer en revue l'application de l'instrument relatif aux forêts, y compris la réalisation des quatre objectifs d'ensemble sur les forêts, ainsi que les progrès dans la mise en œuvre des propositions d'action du GIF et du FIF et des résolutions précédentes adoptées par le Forum.

De la huitième à la onzième session, le Forum a décidé d'aborder, dans le cadre du programme de travail pluriannuel, un thème global différent divisé en des thèmes spécifiques

du-36.6877(t)-34.0275(-)-28.954(-)-124.433(l)-46.50281(d)-36.6877

contraignant concernant tous les types de forêts et

les éléments d'un projet de format de présentation des rapports destinés aux dixième et onzième sessions du Forum. Ce document analytique de base sera soumis pour examen à des experts de pays en développement et de pays à économie en transition à l'occasion des cinq mini-ateliers régionaux qui examineront les modalités de suivi proposées et donneront une forme définitive aux directives concernant le format de présentation des rapports nationaux sur l'application de l'instrument relatif aux forêts.

Aux fins de la rédaction du présent document, on a obtenu les vues du Groupe d'interventions sur les rapports sur les forêts du PCF, et des propositions et contributions précieuses ont été apportées par la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB). De plus amples détails sur les résultats de ces consultations sont présentés ci-après à la section III.D.2.

large gamme de questions thématiques accompagnées de mesures détaillées que bon nombre de gouvernements trouvent difficiles à gérer.

Entre 2002 et 2011, 86 pays ont présenté des rapports nationaux volontaires, allant d'un minimum de 14 en 2002 à un maximum de 54 en 2005. Toutefois, 38 pays ont soumis des rapports nationaux à seulement l'une des six sessions pour lesquelles ils ont été demandés. Trois pays – la Finlande, le Mexique et la Nouvelle-

capacités techniques, ainsi qu'au fardeau que constituait la demande croissante de rapports pour les pays.

Néanmoins, les rapports soumis pour examen aux huitième et neuvième sessions du Forum donnent un aperçu précieux des mesures prises et des progrès accomplis par les pays dans l'application de l'instrument relatif aux forêts. Les réponses des pays donnent à penser que l'instrument renferme un potentiel considérable pour ce qui est de la réalisation de ses objectifs. Les rapports nationaux ont indiqué que bon nombre de pays avaient pris des mesures politiques, institutionnelles et normatives, ou avaient renforcé les mesures existantes, ou encore avaient entrepris d'autres actions à l'appui de l'application de l'instrument relatif aux forêts et de ses objectifs

Pour prendre un exemple, la plupart des pays n'ont pas encore traduit l'instrument relatif aux forêts dans leurs langues officielles et/ou autochtones. Cela est également le cas pour les pays qui ont présenté des rapports nationaux à la neuvième session du Forum. Après son adoption par l'Assemblée générale en décembre 2007, l'instrument était disponible dans toutes les six langues officielles de l'ONU. Sa disponibilité dans la langue officielle (ou langues officielles) d'un pays est essentielle pour son intégration et son application efficace sur le plan national. Sur les 21 pays qui ont présenté des rapports nationaux à la neuvième session, 10 ont des langues autres que les langues officielles de l'ONU. Seulement trois d'entre eux – la Finlande, le Japon et la Slovaquie – ont traduit l'instrument dans leur langue officielle. Sur les 11 pays qui ont une langue officielle qui est également l'une des langues de l'ONU, 9 sont plurilingues et il est peu probable que l'instrument ait été traduit dans les principales langues du pays.

Des informations additionnelles plus détaillées sur les progrès accomplis dans l'application de l'instrument relatif aux forêts et la réalisation de ses quatre objectifs d'ensemble basés sur les rapports nationaux sont présentées dans les deux rapports que le Secrétaire général a soumis aux huitième et neuvième sessions du Forum (E.CN.18/2009/2 et E.CN.18/2011/2).

B. Soutien apporté par des organisations régionales et sous-régionales

Le nombre limité de rapports nationaux sur l'application de l'instrument relatif aux forêts présentés aux huitième et neuvième sessions du Forum a été compensé en partie par les rapports présentés par des organisat

7. Dans bon nombre de pays, la participation à des initiatives mondiales, régionales et sous-régionales de gestion durable des forêts a contribué sensiblement aux activités qu'ils ont menées à l'appui de l'instrument relatif aux forêts, y compris la présentation de rapports sur les progrès accomplis.

III. Principaux faits nouveaux survenus depuis la neuvième session du Forum

A. Projet pilote au Ghana sur l'application de l'instrument relatif aux forêts

Sur la base des consultations susmentionnées, les quatre domaines et activités catalytiques initiales suivants ont été identifiés en tant que priorités pour progresser vers une gestion durable des forêts :

- a. Promouvoir la coordination intersectorielle en renforçant la visibilité de la contribution du secteur forestier à la planification du développement national;
- b. Améliorer l'application de la loi en renforçant le rôle de surveillance des communautés dans la lutte contre la corruption et les autres activités illégales;
- c. Développer des stratégies nationales en matière de gestion durable des forêts en améliorant l'accès des parties prenantes locales à des sources de financement qui soutiennent les activités socioéconomiques dans le secteur forestier;
- d. Intégrer les programmes forestiers nationaux dans les plans de développement nationaux pertinents et les stratégies de réduction de la pauvreté en

prioritaires, y compris leur incorporation dans le plan de développement national à moyen terme.

Le projet prend fin en août 2011, et le Ghana informera la dixième session du Forum des progrès accomplis dans l'application de l'instrument relatif aux forêts et des enseignements tirés. En outre, il est prévu d'organiser l'un des cinq mini-ateliers régionaux à Accra pour tirer parti de l'expérience ghanéenne. On s'attend à ce que l'expérience acquise grâce à ce projet soit utilisée par d'autres pays dans l'application de l'instrument relatif aux forêts.

B. Projets pilotes de la FAO concernant la présentation de rapports au Libéria, au Nicaragua et aux Philippines

Sur la base du projet exécuté au Ghana, la FAO a obtenu des fonds additionnels du Gouvernement allemand pour l'exécution de projets pilotes analogues au Libéria, au Nicaragua et aux Philippines. Tous les trois pays ont

aux forêts et de leurs propres priorités, les pays devraient développer un système de suivi des progrès qui est étroitement lié au système de suivi existant utilisé dans le contexte du programme forestier national. Le format utilisé actuellement par le secrétariat du Forum pour la présentation de rapports sur l'instrument relatif aux forêts devrait être simplifié et perfectionné pour faciliter la présentation de rapports par les pays sur la base de leur propre système de suivi. Par conséquent, l'objectif global du projet consiste à renforcer la capacité des pays en développement à présenter aux dixième et onzième sessions du Forum en 2013 et 2015 des rapports sur les progrès accomplis dans l'application de l'instrument relatif aux forêts, en tenant compte des enseignements tirés des projets pilotes exécutés au Ghana, au Libéria, au Nicaragua et aux Philippines.

Le projet vise à atteindre les résultats suivants qui, pris ensemble, contribueront à la réalisation de l'objectif global :

- Sensibiliser les pays en développement aux objectifs de l'instrument relatif aux forêts, à son utilité et aux modalités de son application, à son suivi et à la présentation de rapports y relatifs au Forum, et faire mieux comprendre ces questions;
- Accroître le nombre de pays en développement qui se sont employés à suivre l'application de l'instrument relatif aux forêts et à présenter au Forum des rapports nationaux sur les progrès accomplis à cet égard.

Pour obtenir un maximum de synergies, tant le projet du Forum financé par le CDNU et ce dernier projet sont exécutés en coordination entre le secrétariat du Forum et la FAO. Le secrétariat met l'accent sur l'analyse de l'évolution en matière de présentation des rapports et sur l'élaboration d'un format rationalisé à cet égard, alors que la FAO traite de la création de capacités au sein des pays aux fins de l'amélioration des rapports présentés sur les progrès accomplis dans l'application de l'instrument relatif aux forêts. Le secrétariat du Forum et la FAO collaborent étroitement dans l'organisation des cinq mini-ateliers régionaux à Bangkok (Thaïlande) pour les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est et du Pacifique; à Istanbul (Turquie) pour les pays de la Méditerranée et de l'Asie centrale; à Panama City (Panama) pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes; à Nairobi (Kenya) pour les pays de l'Afrique orientale et australe; et à Accra (Ghana) pour les pays de l'Afrique occidentale et centrale.

- a. Des progrès continus ont été accomplis dans l'élaboration et l'application de critères et d'indicateurs durant les 20 dernières années, notamment à la suite des efforts pionniers en faveur de l'application pratique et de

nationaux sur les forêts et de développer des approches communes à la collecte, le stockage et la diffusion de données et d'informations relatives aux forêts. Il était censé en particulier proposer des moyens de réduire le fardeau représenté par les rapports concernant les forêts, par exemple en réduisant et en rationalisant les demandes de présentation des rapports, en synchronisant les cycles correspondants, en harmonisant les méthodes de collecte de données, en améliorant la comparabilité et la compatibilité des données, et en facilitant l'accessibilité et la diffusion de

devrait être recueillie dans le cadre du processus FRA. En outre, Ils ont formulé une série d'autres observations qui sont plus pertinentes pour la section IV et l'appendice 4, où elles ont été reproduites.

1. Invite les gouvernements, les organisations régionales et les mécanisme régionaux et les grands groupes à adresser, le 1^{er} mars 2012 au plus tard, leurs communications de fond sur les stratégies à suivre pour mobiliser des ressources, de toute provenance, afin de soutenir la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, réaliser les objectifs mondiaux relatifs aux forêts et mettre en œuvre l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, et notamment renforcer et améliorer l'accès aux fonds et établir un fonds volontaire mondial pour les forêts, et tenant compte des avantages et des inconvénients des différentes options, des fonctions envisagées, des structures, des besoins et des résultats attendus de ces options; (Point 11 : moyens de mise en œuvre, par. 3);
2. Demande au secrétariat du Forum et prie les autres membres du PCF et autres principaux acteurs d'examiner les conséquences d'un financement plus vaste des forêts, d'initiatives nouvelles de financement relatif aux forêts concernant les trois conventions de Rio afin de promouvoir une

Certains indicateurs découlant des mécanismes régionaux d'élaboration de critères et d'indicateurs pourraient compléter les données de FRA, et pourraient être utilisés dans une certaine mesure pour l'examen conduit à la onzième session du Forum.

L'appendice 3 identifie les indicateurs utilisés dans FRA de 2010, par l'OIBT, Forêts-Europe et le Processus de Montréal PM) qui pourraient servir à évaluer les progrès accomplis par les États membres dans la réalisation des quatre objectifs d'ensemble sur les forêts. Dans une situation idéale, les indicateurs

A-399.018(-436.764(d)-326.7636emoment de laré daat

interdépendants de zones protégées et d'autres mesures de conservation territoriales, et intégrées dans les paysages et les espaces marins plus larges;

- Objectif 15 : d'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la

S'agissant des modules thématiques de l'instrument relatif aux forêts, il faudrait demander une série d'informations de base susceptibles de contribuer à l'évaluation d'ensemble de l'instrument relatif aux forêts. Certes, ces informations seront peut-être étroitement liées aux thèmes globaux et spéciaux des sessions du Forum. Toutefois, en pareil cas, il faut envisager d'élargir les informations demandées en vue de présenter des rapports plus détaillés sur les thèmes globaux et spéciaux de chaque session.

La réalisation des objectifs d'ensemble sur les forêts contribuera à son tour à la réalisation des OMD, en particulier les objectifs concernant la réduction de la pauvreté et la viabilité environnementale. Il faut rechercher la compatibilité des rapports présentés sur les deux séries d'objectifs, ce qui signifie que la série d'indicateurs clefs pour les premiers sera très proche de celle à utiliser pour les deuxièmes.

En présentant des rapports sur chacun de ces éléments, les pays devront
fournir

3(t)-30.2826(v57.47c)402(é)-30.2826(r)-41.4351(TJ T*[()-26.6877(n)-49.1688(a)-36.6877(n)-430.2826(s)-35.3591()-1.7253(i)-34.0275(t)-42.7637(a)-30

Appendice 1

Pays présentant des rapports nationaux aux sessions du Forum

Pays

2^e session 3^e session 4^e session 5^e session

Appendice 2

Relation entre les objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et les politiques

	<p>6 y) Faciliter aux ménages, aux petits propriétaires forestiers et aux communautés locales et autochtones tributaires des forêts, vivant à l'intérieur ou à l'extérieur des aires forestières, un accès aux ressources forestières et aux marchés pour ces ressources, compatible avec une gestion durable, afin de promouvoir les moyens de subsistance et la diversification des revenus tirés de la gestion des forêts</p> <p>7 c) Prendre les dispositions voulues pour accorder un rang de priorité plus élevé à la gestion durable des forêts dans les plans nationaux de développement et autres plans, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté, afin de faciliter une réorientation de l'aide publique au développement et des ressources financières en provenance d'autres sources en faveur de la gestion durable des forêts</p> <p>7 k) Améliorer et faciliter l'accès à des technologies appropriées, respectueuses de l'environnement et novatrices, au savoir-faire correspondant en matière de gestion durable des forêts et aux techniques efficaces de valorisation des produits forestiers, ainsi que le transfert de ces technologies, savoir-faire et techniques, en particulier dans les pays en développement, pour le bien des collectivités locales et autochtones</p>
<p>Objectif d'un ensemble 4</p> <p>Inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement affectée à la gestion durable des forêts et mobiliser des montants considérablement accrus de ressources financières nouvelles et additionnelles de toutes provenances en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts</p>	<p>6 h) Créer un climat propice aux investissements du secteur privé ainsi qu'à la participation et aux investissements des communautés locales et autochtones, des autres utilisateurs des forêts, des propriétaires de forêts et autres parties prenantes concernées, en vue d'une gestion durable des forêts, par le biais d'un dispositif approprié de politiques, d'incitations et de règlements;</p> <p>6 i) Élaborer des stratégies financières qui tracent les grandes lignes d'une planification financière à court, moyen et long terme pour parvenir à une gestion durable des forêts en tenant compte des sources de financement publiques, privées et étrangères</p> <p>6 m) Établir ou renforcer des partenariats, notamment des partenariats public-privé, et des programmes conjoints avec les parties prenantes pour faire progresser la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts</p> <p>7 a) Déployer des efforts concertés en vue d'obtenir un engagement politique de haut niveau en faveur du renforcement des moyens, en particulier financiers, de gestion durable des forêts, notamment à l'appui des efforts consentis par les pays en développement ainsi que les pays en transition, et mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles, en provenance de sources privées, publiques, nationales et internationales, pour et dans les pays en développement et les pays en transition</p> <p>7 b) Inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement affectée à la gestion durable des forêts et mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles, en provenance de toutes sources, pour la gestion durable des forêts</p> <p>7 c) Prendre les dispositions voulues pour accorder un rang de priorité plus élevé à la gestion durable des forêts dans les plans nationaux de développement et autres plans, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté, afin de faciliter une réorientation de l'aide publique au développement et des ressources financières en provenance d'autres sources en faveur de la gestion durable des forêts</p> <p>7 d) Concevoir et appliquer des mesures d'incitation positives, en particulier dans les pays en développement et dans les pays en transition, afin de ralentir la réduction du couvert forestier, d'encourager le reboisement, le boisement et la régénération des forêts, d'appliquer une gestion durable des forêts et d'accroître la superficie des aires forestières protégées</p> <p>7 e) Appuyer les efforts déployés par les pays, en particulier les pays en développement et les pays en transition, pour élaborer et appliquer des mesures économiquement, socialement et écologiquement rationnelles qui incitent à la gestion durable des forêts</p>

Appendice 3

Indicateurs possibles pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs d'ensemble sur les forêts

Objectifs d'ensemble sur les forêts

Avantages sociaux

Objectif l'ensemble 3

Accroître considérablement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de

Appendice 4

Questionnaire/matrice pour l'élaboration des rapports nationaux destinés aux dixième et onzième sessions du Forum

Directives générales : Les rapports présentés aux dixième et onzième sessions du Forum seront cruciaux pour déterminer la voie à suivre en ce qui concerne l'arrangement international sur les forêts, y compris l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts, ci-après dénommé instrument relatif aux forêts. Ces rapports revêtent également une importance vitale pour les pays qui les présentent, en particulier :

- En traitant de la question des ressources financières nécessaires pour l'application de l'instrument relatif aux forêts et de la réalisation des objectifs d'ensemble sur les forêts;
- En aidant les pays à évaluer l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'instrument relatif aux forêts;
- En identifiant plus clairement les besoins des pays, en particulier des pays en développement,

Glossaire

Personnes tributaires des forêts : Personnes directement tributaires des forêts pour leur subsistance. Ce sont généralement 1) des personnes qui habitent à l'intérieur des forêts et qui sont fortement tributaires des forêts pour leur subsistance; ce sont souvent des peuples autochtones; 2) des personnes vivant à proximité des forêts, qui se livrent généralement à l'agriculture à l'extérieur des forêts et qui utilisent régulièrement les produits des forêts (bois d'œuvre, bois de feu, viande de brousse et plantes médicinales); et 3) des personnes qui se livrent à des activités commerciales comme la chasse à la trappe, la collecte de minéraux et des activités forestières comme la coupe d'arbres, et qui sont tributaires des revenus tirés des activités forestières au lieu de subsister grâce à l'utilisation directe des produits forestiers. (FAO, Forestry Policy and Planning Division, People and Forests in Asia and the Pacific: Situation and Prospects, 1997).

Services liés aux écosystèmes : Désigne les services nombreux et divers fournis par les forêts et les terres boisées, y compris le fait de servir de réceptacle pour la biodiversité, de protéger des écosystèmes fragiles (forêts de montagne, terres arides et petites îles), de protéger les sols et l'eau, de séquestrer du carbone et de fournir des services so

ne font pas l'objet d'une catégorie dans la classification de l'utilisation des terres, mais font partie des terres boisées et autres terres dans FRA. (FAO, document de travail FRA n° 33, 2010).

Partie 1 : Rapport de base destiné aux dixième et onzième sessions du Forum

Pays

Appartenant à la catégorie suivante :	En développement	
	Moins avancé	
	À faible couvert forestier	
	Petit État insulaire en développement	
	À l'économie émergente	
	Développé	

Date de la présentation du rapport national :

Contacts

	Chef de l'agence forestière
	Nom :
	Titre :
	Adresse :
	Téléphone :
	Fax :
	Courriel :
	Coordonnateur pour le Forum (à remplir si ce n'est pas la même personne)
	Nom :
	Titre :
	Adresse :
	Téléphone :
	Fax :
	Courriel :
	Personne à contacter au sujet du rapport national, si ce n'est pas le coordonnateur national
	Nom :
	Titre :
	Adresse :
	Téléphone :
	Fax :
	Courriel :

2.3 Quel est le taux d'alphabétisation de la population en question (nombre sur 1 000)			
Total			
Âgés de 15 à 24 ans			
Hommes			

Objectif d'ensemble 4 : Inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement affectée à la gestion durable des forêts et mobiliser des montants considérablement accrus de ressources financières nouvelles et additionnelles de toutes provenances en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts			
19. Répéter ici les informations présentées au titre de l'indicateur OMD et de la QA 1			
20. OIBT 1.3 : Quel est le montant des ressources financières affectées à la gestion et l'administration des forêts ainsi que la recherche et mise en valeur des ressources humaines connexes provenant des sources suivantes (milliers de dollars É.-U.)?			
	Gouvernement		
	Partenaires de développement internationaux		
	Sources privées		
		Oui	Non
21. OIBT 1.4 : Applique-t-on des instruments économiques et d'autres incitations pour encourager une gestion durable des forêts?			
Dans l'affirmative, en 500 mots au maximum, veuillez indiquer le nom de chaque instrument/incitation, donner une brève description et une explication de son utilisation et les principales institutions chargées de son application. Si vous souhaitez présenter des informations additionnelles, faites-le dans un appendice, mais présentez un résumé dans cette case.			
Questions additionnelles			
QA 3. Le pays a-t-il pu mobiliser, depuis 2005, des ressources nettement accrues, nouvelles et additionnelles de toutes sources aux fins de la gestion durable des forêts?			
Dans l'affirmative, veuillez cocher la (les) source(s) applicable(s)			
	Augmentation des dépenses publiques		
	Augmentation des fonds provenant des donateurs bilatéraux		
	Augmentation des fonds provenant des donateurs multilatéraux		
	REDD-plus (réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts)		
	Autres instruments économiques relatifs à la gestion durable des forêts		
	Augmentation des ressources provenant du secteur privé		
		2005	2010 (milliers de dollars É.-U.)
			2012/2015 (milliers de dollars É.-U.)

QA 4 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant de sources liées à la biodiversité?

QA 5 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant de sources liées aux changements climatiques?			
QA 6 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant de sources liées à la gestion et au relèvement des terres en général?			
QA 7 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant du secteur de l'énergie?			
QA 8 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant du secteur agricole?			

	Gestion et relèvement des terres			
	Industrie forestière			

	Les plans et stratégies nationaux d'élimination de la pauvreté ont été révisés pour incorporer la gestion durable des forêts.			
	Autres (à expliquer en 50 mots au maximum)			
	Répéter ici les informations présentées concernant l'objectif d'ensemble 4 au titre de l'indicateur OIBT 1.3			
	Gouvernement			
	Partenaires de développement internationaux			
	Sources privées			
Questions additionnelles		Ne s'applique pas	Oui	Non

QA 16 : Pour les pays dont la langue officielle n'est pas l'une des six langues officielles de l'ONU, l'instrument relatif aux forêts a-t-il été traduit dans la langue officielle de votre pays? Si la langue officielle de votre pays est

Dans l'affirmative, veuillez décrire en 500 mots au maximum ces stratégies, l'année de leur création et les principales institutions chargées de leur mise en œuvre. Si vous souhaitez présenter des informations additionnelles, faites-le dans un appendice, mais présentez un résumé dans cette case.

Répéter ici les informations présentées pour l'objectif d'ensemble 4 au titre de l'indicateur OIBT 1.4			
--	--	--	--

Répéter ici les informations présentées pour l'objectif d'ensemble 4 au titre de la QA 3			
--	--	--	--

QA 12 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant du secteur de l'éducation?			
QA 13 : Quel est le montant des ressources fournies pour les forêts, les autres terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts provenant de sources municipales?			
1.C : Création de capacités et transfert de technologies			
		2005	2010
			2012/2015
22. FRA T.15.b et OIBT 1.5 : Quel est le nombre total de personnes travaillant dans les institutions forestières publiques?			
		Oui	Non

23. **OIBT 1.8** : Existe-t-il la capacité d'appliquer la

1.D : Participation des parties prenantes

24. OIBT 1.11

Dans l'affirmative, votre pays est-il un donateur ou un bénéficiaire d'un programme de création de capacités destiné à la lutte contre les pratiques forestières illégales conformément à la législation nationale, y compris le braconnage?				
	Pays donateur			
	Pays bénéficiaire			
Veuillez décrire en 250 mots au maximum les principales mesures prises pour améliorer l'application de la législation et de la gouvernance.				
QA 26 : Quel est le nombre de poursuites engagées pour extraction illégale de produits forestiers?		2005	2010	2012/2015
	Grumes			
	Faune sauvage			

QA 27 : Quel est le nombre de poursuites engagées pour vente illégale de produits forestiers?

2F : Secteur et industrie privés			
Questions additionnelles		Oui	Non
QA 31 : Existe-t-il des mécanismes pour la participation des parties prenantes à l'appui de l'instrument relatif aux forêts et de la gestion durable des forêts qui engagent le secteur et l'industrie privés?			
<p>Dans l'affirmative, veuillez décrire, en 500 mots au maximum, ces mécanismes et leur fonction. Quel est le rôle concret joué par le secteur et l'industrie privés dans la promotion de l'instrument relatif aux forêts et la gestion durable des forêts?</p>			

Répéter ici les informations présentées concernant le

<p>Dans l'affirmative, veuillez décrire en 500 mots au maximum ces mécanismes et leurs fonctions. Quel est le rôle concret joué par les communautés autochtones ou locales dans la promotion de l'instrument relatif aux forêts et de la gestion durable des forêts? Si vous souhaitez présenter des informations additionnelles, faites-le dans un appendice, mais présentez un résumé dans cette case.</p>				
<p>QA 33 : Exécute-t-on des programmes d'éducation, de formation et de vulgarisation à l'intention des communautés locales et autochtones aux fins du développement de méthodes de gestion des ressources qui réduiront la pression sur les forêts?</p>				
		2005	2010	2012/2015
<p>Dans l'affirmative, combien de personnes appartenant aux communautés suivantes en ont bénéficié?</p>				
	Autochtones			
	Locales			
			Oui	Non
<p>Répéter ici les informations présentées concernant le module 1C de l'instrument relatif aux forêts au titre de la QA 21.</p>				
	Prêts à faible taux d'intérêt			
	Exonérations fiscales			
	Subventions			
	Participation à des programmes de			

**Partie 2. Thème global de la dixième session du Forum :
Les forêts et le développement économique,
avec les quatre thèmes subsidiaires suivants :**

Thème 1 : Produits et services forestiers;

Thème 2 : Programmes forestiers nationaux et autres politiques et stratégies sectorielles;

Thème 3 : Atténuation des risques liés aux catastrophes;

Thème 4 : Bienfaits des forêts et des arbres pour les populations urbaines.

		Éléments d'orientation : les mesures les plus directement liées à l'instrument relatif aux forêts sont les suivantes : 6 d), e), j), r), x); 7 f), g), h), i) et k).		
		2005	2010	2012
33. FRA T.11.1 et OIBT 4 :	Quel est le volume total du bois rond industriel extrait (milliers de mètres cubes)?			
34. FRA T.11.4 et OIBT 4 :	Quelle est la valeur totale du bois rond industriel extrait (milliers de dollars É.-U.)			
35. FRA T.11.5 et OIBT 4.2 :	Quel est le volume total du bois de feu extrait (milliers de mètres cubes)?			
36. FRA T.11.8 et OIBT 4.2 :	Quelle est la valeur totale du bois de feu extrait (milliers de dollars É.-U.)?			
37. FRA T.11.4 et OIBT 4.2 :	Quelle est la valeur totale des produits forestiers non ligneux extraits (milliers de dollars É.-U.)?			
Questions additionnelles				

Dans l'affirmative, pouvez-vous fournir des informations sur la valeur des produits forestiers

**Partie 2 : Thème global de la onzième session du Forum « Forêts :
progrès réalisés, difficultés rencontrées et voie à suivre
en ce qui concerne l'arrangement international sur les forêts »,
avec les thèmes spécifiques suivants :**

Thème 1 : Examiner l'efficacité de l'arrangement i

Questions additionnelles	Ne s'applique pas	Oui	Non
---------------------------------	-------------------	-----	-----

Répéter ici les informations présentées concernant le

En 500 mots au maximum, veuillez expliquer comment l'arrangement international sur les forêts peut être renforcé compte tenu de l'instrument relatif aux forêts et de ses quatre objectifs d'ensemble.			
QA 43 : Les États Membres devraient-ils réaffirmer les objectifs mondiaux partagés concernant les forêts et s'engager plus avant à œuvrer, sur le plan mondial, régional et national, en faveur de leur réalisation au-delà de 2015?			

Thème 2 : Examiner les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs d'ensemble sur les forêts et traionont sur aus les 'eopes de farêt